

"Ortograf, expliquez votre réforme" *actualisé juin 2009*

Pourquoi créer un alphabet universel?

Pour faciliter la communication écrite d'un pays à un autre.

Toutes les variantes de notre alphabet latin pourront être écrites très facilement à partir de n'importe quel clavier d'ordinateur.

Actuellement, en France, pour écrire de l'espagnol, vous ne trouvez pas facilement les lettres tildées. Pour écrire du turc, même problème avec le "s,cédille" qui représente le son "che", etc. Les anglo-saxons qui nous écrivent ont des problèmes avec toutes nos lettres accentuées et avec le ç,cédille.

Cet alphabet gréco-latin universel nous donnera, entre autres, l'alphabet phonétique français.

Pourquoi créer un alphabet phonétique français?

Dans un premier temps, l'A.F.F. permettra d'indiquer, de manière commode pour l'utilisateur et agréable pour le lecteur, la prononciation normale des mots français.

Ensuite, l'adoption d'une orthographe phonétique utilisant cet alphabet sera très facile et quasi-spontanée.

Mais une écriture phonétique constituerait un appauvrissement de la langue

Cet argument est faux. Il sert à nous faire gober une des orthographes les plus imbéciles du monde.

Une écriture phonétique **soignée** contient exactement autant d'information que le message oral correspondant et ne peut donc absolument pas constituer un appauvrissement de la langue.

Il est vrai que le qualificatif "soignée" ne peut pas s'appliquer à la proposition du mouvement Ortograf-net de Mario Périard.

Ortograf et Ortograf: ne pas confondre!

Il est inutile de créer un nouvel alphabet phonétique, étant donné que nous avons déjà l'API, l'alphabet phonétique international

L'API dormait dans des cartons depuis la fin du 19ème siècle et sa mise en circulation vers 1975 ne

peut guère être innocente. On a l'impression que les lettres utilisées y ont été choisies pour avoir l'effet répulsif maximum.

Il utilise la lettre **y** pour le son **u**, la lettre **u** pour le son **ou**, la lettre **e** pour le son **é**, la lettre **j** pour le son **"yé"** ("i mouillé"), une espèce de **z** pour le son **j**. Au total, sur une quarantaine de lettres, on en trouve péniblement une quinzaine seulement dont l'usage soit conforme à nos habitudes !

Pour indiquer la prononciation normale du français, on ne peut guère imaginer plus sordide. Si l'on avait voulu présenter l'orthographe phonétique comme un épouvantail, on ne s'y serait pas pris autrement !

Quant à la liste des sons que cet alphabet rend officiellement pour notre langue, elle n'est même pas correcte.

Cette apparition de ladite "phonétique" vers 1975 dans certains dictionnaires et même dans certains manuels scolaires, prouve deux choses:

1°) Nos décideurs ont toute latitude pour décider ce qu'ils veulent sans qu'on voie émerger la moindre protestation. C'est le signe d'une immaturité politique beaucoup plus large dans laquelle **la manipulation remplace le débat**.

2°) Ces mêmes décideurs savent très bien que, pour mettre en place l'indispensable réforme, il leur aurait suffi d'utiliser, à la place de l'A.P.I., un alphabet phonétique français parfaitement optimisé. Ils ne risquaient pas de le faire, dans la mesure où ils s'opposent farouchement à la mesure la plus efficace qui permettrait de sortir du gâchis scolaire actuel.

L'alphabet phonétique français du mouvement Ortograf peut être utilisé avantageusement au niveau de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, en parfaite compatibilité avec l'orthographe actuelle. Autrement dit, il permet de commencer à faire bouger les choses sans prendre aucun risque et sans attendre l'adoption officielle d'un calendrier de réforme.

Voir le mini-tract intitulé: "Utilisez l'écriture Alfograf avec vos enfants" , voir aussi: "écrire intèlijaman dan la pub".

Au terme de la réforme proposée, l'écriture utilisant cet alphabet sera rigoureusement phonétique. Elle sera donc parfaitement déterminée par la prononciation normale de notre langue. Réciproquement, elle déterminera exactement cette prononciation. Elle apportera un regain de considération pour la qualité de la prononciation et ça ne sera pas de trop.

Pourquoi les tracts Ortograf sont-ils écrits avec l'orthographe actuelle? Vous avez bien peur d'utiliser dans vos tracts l'orthographe phonétique que

vous préconisez.

Des exemples de la nouvelle écriture proposée sont donnés par divers documents, et on y constate d'ailleurs que la comparaison avec l'API y est particulièrement avantageuse.

En dehors de ces exemples, nos tracts et documents respectent intégralement l'orthographe actuelle. Il y a deux raisons à cela:

1°) Une forme nouvelle d'écriture, aussi parfaite soit-elle, nécessite toujours un déchiffrement de la part d'un public qui n'y est pas habitué. Celui auquel on s'adresse a suffisamment à faire avec le débat d'idées qui lui est proposé sans avoir à faire en plus un effort de déchiffrement.

2°) Ce respect intégral de l'orthographe actuelle est aussi un symbole. On pilonne le préjugé, mais on respecte la norme en tant que telle, tant qu'on n'aura pas adopté celle qui la remplacera. Ça veut dire que la réforme proposée est à l'opposé de l'image de désordre qu'on lui donne volontiers.

La politique des petits pas est exclue. Il n'est pas question de vouloir évoluer par une suite de rafistolages successifs. Il n'est pas question de s'avancer timidement dans le gué. Nous avons toutes facilités pour sauter autant qu'on veut d'une rive à l'autre, mais il vaut mieux que le point d'arrivée soit le mieux défini possible avant d'engager un mouvement de masse.

Votre politique de provocation et de pilonnage du "préjugé orthographique", donne un effet contraire à celui recherché

Réponse: Proposer une réforme sans jouer les iconoclastes, c'eût été faire le choix de l'inexistence. La méthode du pilonnage était incontournable face au mur de suffisance et d'indifférence de la "forteresse Orthographe".

En fascinant le public, ce pilonnage sape l'assise de la forteresse et il finira fatalement par provoquer son effondrement.

D'autre part, le pilonnage met en évidence les complicités sans lesquelles l'orthographe n'aurait jamais pu s'imposer comme elle l'a fait, et il les met dans l'embarras.

Autrement dit, si la réforme de l'orthographe est considérée comme impossible la responsabilité en revient d'abord aux appareils des fédérations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants, et des médias. Ces instances sont prises en flagrant délit de désinformation. Plus elles se raidissent, plus dure sera la chute. Elles n'ont pas du tout intérêt à ce que s'éternise un silence, une censure, qui dégrade leur image. **La situation peut donc basculer à tout moment.**

En attaquant le mouvement Ortograf.net de Mario Périard vous créez la division qui affaiblit les partisans d'une réforme

La présentation d'un projet de réforme **mal ciblé** ne peut que provoquer des réactions de rejet dans une grande majorité du public. Ceux qui militent dans ce sens sont donc des **complices objectifs des défenseurs de l'orthographe actuelle** et doivent être perçus comme tels.

Le code utilisé par Ortograf.net ne rend pas compte de nuances importantes de la prononciation. Il a été mis au point au Québec à l'intention d'enfants autistes et trisomiques, et ses propres auteurs ne suivent pas Mario Périard dans sa démarche.

Le fait que ce code ne rende pas compte de nuances importantes de la prononciation constitue en lui-même un défaut inacceptable. En plus il donne raison à ceux qui annoncent qu'une réforme de l'orthographe appauvrirait la langue. On a donc un défaut dans le projet lui-même et en même temps un handicap stratégique irrémédiable.

Fin 2008, il s'est avéré qu'il fallait en finir avec les confusions et les malentendus entre les deux mouvements Ortograf. Une vingtaine d'années plus tôt, une politique analogue à celle de Ortograf.net avait été imposée à une association nommée Ortograf-ADEC par un certain Sébastianoff, professionnel de l'orthographe et elle n'avait pas manqué de la faire échouer, ce qui était le but de l'opération.

En conclusion, la rupture avec Ortograf.net fait disparaître le dernier risque d'échec. Il reste l'incertitude sur le temps qu'il faudra pour aboutir. On a vu que le basculement de situation peut se précipiter à tout moment.

Le dernier chantier à aborder, c'est celui de la loi du silence observée par les fédérations de parents d'élèves, par les syndicats d'enseignants, et par les médias, avec comme conséquence une incurie de la classe politique sur cette question.

- demandez un exposé sur le thème: "*Orthographe: la réforme très facile*"

- ne pas confondre Ortograf-fr et Ortograf.net. Celui-ci donne l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire

- si vous comptez sur le journal de 20 heures pour faire connaître les présentes thèses, vous risquez d'attendre longtemps.